

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 OCTOBRE 2023

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

NUMEROS	LIBELLES
2023_100	- Octroi d'une subvention exceptionnelle à la Fondation de France _ Aide aux victimes du séisme du 8 septembre 2023 au Maroc
2023_101	- Octroi d'une subvention exceptionnelle à la Croix Rouge Française _ Aide aux victimes des inondations du 10 septembre 2023 en Libye
2023_102	- Avis de la commune - Projet ajusté d'amplification de la ZFE
2023_103	- Convention de superposition d'affectations au profit de la Métropole de Lyon et de la Ville de Caluire et Cuire, relative à la gestion exercée par Voies Navigables de France (V.N.F.) sur le domaine public fluvial
2023_104	- Autorisation d'occupation du domaine public pour l'implantation d'un composteur sur la place de Cuire le Bas
2023_105	- Acquisition d'un local commercial sis 1 place Louis Braille par voie de préemption
2023_106	- Acquisition d'un local commercial sis 1 place Louis Braille à la SCI Danyhome 2
2023_107	- Protocole d'accord transactionnel relatif à la participation au coût de remise en état d'un mur situé en bordure de la Montée Castellane et de la propriété Malgorn
2023_108	- Opération de logement social par Lyon Métropole Habitat _ 53 rue Coste _ Participation financière de la Ville
2023_109	- Opération de logement social par Lyon Métropole Habitat _ Rue Professeur Roux, rue Paul Painlevé et Allée Turba et Choux _ Participation financière de la Ville
2023_110	- Garantie financière partielle d'emprunts à contracter par la Société coopérative organisme régional solidaire (Orsol) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour le financement d'une opération d'acquisition de 9 logements dans le cadre d'un

NUMEROS	LIBELLES
	bail réel solidaire (BRS) avec la Société Anonyme (SA) d'habitations à loyers modérés (HLM) Rhône Saône Habitat sis 93, avenue du Général de Gaulle à Caluire et Cuire
2023_111	- Convention de partenariat avec la Société Protectrice des Animaux, SPA, en vue de la stérilisation des chats errants dans les lieux publics de la ville
2023_112	- Convention de partenariat avec l'association de protection animale "Sans croquettes fixes" pour la mise en œuvre sur le terrain de la stérilisation des chats errants dans les lieux publics de la ville
2023_113	- Kiosques commerciaux place Jules Ferry - Mise à disposition aux exploitants - Convention Type
2023_114	- Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Union Commerciale de Caluire Bourg : participation de la Ville à l'organisation de la braderie
2023_115	- Convention de prêt, de reproduction d'archives et de retrait provisoire d'un élément mobilier déposé entre la Ville de Caluire et Cuire et le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation
2023_116	- Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Boulistes "La Cagna"
2023_117	- Convention partenariale pour le Guichet Numérique Métropolitain (Toodego) _ Avenant n°1 de prolongation
2023_118	- Budget 2023 - Décision modificative n°1
2023_119	- Projets d'actions pédagogiques des écoles publiques pour l'année scolaire 2023/2024
2023_120	- Réservation de logements locatifs sociaux _ Mise en œuvre de la gestion en flux
2023_121	- Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Association "UAACRVGCC - La Maison du Combattant"
2023_122	- Mission Locale Plateau Nord Val de Saône _ Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens _ Renouvellement
2023_123	- Mission Locale du Plateau Nord Val de Saône Antenne de Caluire et Cuire _ Convention de mise à disposition de locaux _ Renouvellement
2023_124	- Modification du tableau des effectifs permanents et non permanents
2023_125	- Voeu du Conseil Municipal – Soutien à la proposition de loi visant à transformer la Métropole de Lyon, collectivité à statut particulier au sens de l'article 72 de la Constitution, en Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre à statut

NUMEROS	LIBELLES
	particulier
2023_126	- Voeu du Conseil Municipal – Préservation de la Voie verte
2023_127	- Voeu du Conseil Municipal – Soutien au peuple israélien

Publié sur le site internet le : 11 octobre 2023

Affiché le : 11 octobre 2023

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales